

LE RÔLE DES « MAMINOUS » DANS LA DYNAMIQUE DES ACTIVITÉS HALIEUTIQUES AU DEBARCADERE D'ABOBO-DOUME, ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)

ADOU Gngangoran Alida Thérèse

Institut de Géographie Tropicale

Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan, Côte d'Ivoire

agathe_n77@yahoo.fr

KOULAI-DJEDJE Edith,

Institut de Géographie Tropicale

Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan, Côte d'Ivoire

koulaidjedje@gmail.com

Résumé

Le secteur des pêches offre un éventail d'activités assez varié aux femmes depuis le débarquement des produits, en passant par la transformation jusqu'à la vente au détail. En effet, les femmes jouent un rôle incontestable dans les activités de pêche. Elles sont présentes à toutes les étapes, allant même parfois à être propriétaires de matériels de pêche et à financer les parties de pêche. C'est justement ce fait qui a attiré notre attention au débarcadère d'Abobo-Doumé avec l'avènement des « Maminous ». On appelle « Maminous », des femmes qui ont les moyens de financer l'achat du matériel et les parties de pêche, et qui de par cette action ont le monopole de la vente exclusive du poisson frais. La présente étude se veut alors de montrer le rôle des « Maminous » dans la dynamique des activités de pêche au débarcadère d'Abobo-Doumé. La méthodologie de recherche adoptée s'est basée sur la recherche documentaire pour avoir une notion sur ce phénomène très peu répandu et l'observation directe des lieux pour l'apprécier. Des entretiens semi structurés ont été effectués avec les personnes ressources, et pour finir une enquête de terrain par questionnaires s'est déroulée auprès de ces femmes. Les résultats révèlent qu'au débarquement d'Abobo-Doumé, les « Maminous » ont l'exclusivité de la vente du poisson frais, ce sont elles qui animent la distribution et la vente du poisson débarqué par les pêcheurs.

Mots clés : *Activités de pêche, « Maminous », Abobo-Doumé, Abidjan, Côte d'Ivoire*

Abstract

The fisheries sector offers a wide range of activities for women, from landing products, through processing to retailing. Indeed, women play an undeniable role in fishing activities. They are present at all stages, sometimes even owning fishing equipment and financing fishing trips. It is precisely this fact that attracted our attention at the Abobo-Doumé landing stage with the advent of the "Maminous". Maminous" are women who have the means to finance the purchase of fishing equipment and fishing trips, and who have a monopoly on the sale of fresh fish. This study aims to show the role of the "Maminous" in the dynamics of fishing activities at the Abobo-Doumé landing stage. The research methodology adopted was based on documentary research to have a notion of this phenomenon, which is not very widespread, and direct

observation of the area to appreciate it. Semi-structured interviews were conducted with resource persons, and finally a field survey was conducted with these women using a questionnaire. Translated with www.DeepL.com/Translator (free version) The results reveal that at the Abobo-Doumé landing, the "Maminous" have the exclusive right to sell fresh fish, and it is they who lead the distribution and sale of fish landed by fishermen.

Keywords : *Fishing activities, "Maminous", Abobo-Doumé, Abidjan, Côte d'Ivoire*

Introduction

Dans un contexte de réduction de la pauvreté, la population féminine s'est orientée vers le secteur d'activité informel. Ce secteur, bien qu'il soit informel leur procure de l'emploi et des revenus, leur permettant d'être autonomes et de subvenir aux besoins de leur famille. Parmi ces activités, figure l'activité de pêche qui représente un enjeu économique car elle fournit des moyens d'existence, d'emplois et des revenus pour ces dernières (Ouattara et al. 2006 p7). Aussi, les produits halieutiques sont des sources de sécurité alimentaire à travers leur contribution par le biais d'échanges commerciaux (Noël et al 2014 p6). Les femmes investissent alors dans le secteur de la pêche qui leur offre un éventail d'activités assez varié. Elles jouent un rôle prépondérant qui n'est pas toujours reconnu par la société, car dans les activités de pêches les hommes sont ceux que l'on voit déployer le filet pour la capture des espèces (K. P. Anoh et C. Y. Koffié-Bikpo, 1998, p. 47). Cependant, on les retrouve à toutes les étapes de la chaîne de valeur des activités post-capture que sont le mareyage, la transformation et la commercialisation des produits halieutiques (E. Koulai-Djédjé et A J. N'cho, 2021, p 228). Dans ces conditions, elles sont devenues un maillon incontournable dans cette activité économique, préfinançant parfois les parties de pêche (Comhafat, 2019, p. 4). Au débarcadère d'Abobo-Doumé, une organisation de femmes a pris forme et s'est développée sous l'appellation de « Maminous ». Par ailleurs, Abobo-Doumé est un quartier de la commune d'Attécoubé qui est réputé pour la distribution, la transformation et la commercialisation des produits de pêche qui s'y déroulent. Le terme « Maminous » est attribué à des femmes qui ont le monopole sur la distribution et la commercialisation des produits de pêche. Elles tirent cet avantage du fait qu'elles sont propriétaires de matériels de pêche et qu'elles organisent les sorties de pêche, les débarquements et les ventes. Pour mieux comprendre ce phénomène, nous allons identifier ces femmes, faire l'historique de leur présence sur

le site, présenter leur organisation professionnelle et pour finir montrer leur contribution dans la dynamique des activités de pêche au débarcadère d'Abobo-Doumé.

1. Méthodes et Matériels

1.1. Présentation de la zone d'étude

Le débarcadère d'Abobo-Doumé est situé dans la commune d'Attécoubé dans la ville d'Abidjan, en bordure de la lagune Ébrié. Ce site est réputé pour le débarquement des produits de pêche et l'intensité des activités post-capture qui s'y déroulent. En effet, après la capture des produits de pêche par les différentes communautés de pêches, ils sont débarqués sur le site d'Abobo-Doumé et de Lokodjro pour être traité et distribués.

Figure 1 : la zone d'étude



1.2. Collecte de données

La méthodologie s'est basée sur la recherche documentaire, l'enquête de terrain, l'observation directe et un questionnaire adressé aux « Maminous ». Les documents utilisés proviennent de divers travaux et écrits portant sur les activités halieutiques, ainsi que des rapports et annuaires

statistiques issus de services de la pêche en Côte d'Ivoire. Mais très peu de documents parlent de « Maminous ». L'enquête de terrain s'est effectuée en deux phases. La première phase est l'entretien semi-structuré réalisé avec les femmes et la coopérative CMATPHA (Coopérative des Mareyeuses et Transformatrices des Produits Halieutiques d'Abidjan) des femmes du débarcadère d'Abobo-Doumé. Les échanges ont porté sur l'historique et l'organisation des « Maminous » à travers leurs rôles dans le développement de la filière pêche au niveau du débarcadère d'Abobo-Doumé. La seconde phase qui a consisté en l'administration d'un questionnaire, nous a permis d'avoir des informations sur l'identité socio démographique des « Maminous », leur effectif, leur revenu journalier mensuel si possible, et les difficultés liées à leurs activités. Selon la coopérative CMATPHA d'Abobo-Doumé, les « Maminous » sont plus de 800 femmes. L'absence d'une base de sondage relative à ces « Maminous » nous a conduits à interroger systématiquement par choix raisonné toutes celles que nous avons rencontrées pendant la période d'enquête. Au total, 71 « Maminous » ont été recensées et soumises au questionnaire. L'observation de terrain a été faite au cours de la phase d'administration du questionnaire aux « Maminous ». Elle a été l'occasion de suivre leurs pratiques afin d'appréhender certains aspects importants qui fondent notre recherche. Le traitement statistique des informations recueillies a été réalisé au moyen du logiciel Sphinx V.5 pour la saisie des données dans un masque préalablement monté à cet effet. Ce même logiciel nous a permis aussi le dépouillement automatique des résultats des données saisies en proposant des tableaux et des graphiques. La réalisation cartographique a été effectuée à partir des logiciels ArcGIS10.2.1 et Adobe Illustrator CC 2017. Nous avons utilisé le logiciel (Word) pour traiter le texte. Le traitement de ces données a conduit à deux types de résultats : l'identification des « Maminous » à travers l'analyse de leurs caractéristiques socio-démographiques et leur activité et contribution dans la filière pêche au débarcadère d'Abobo-Doumé.

2. Résultats

2.1. Une origine lointaine

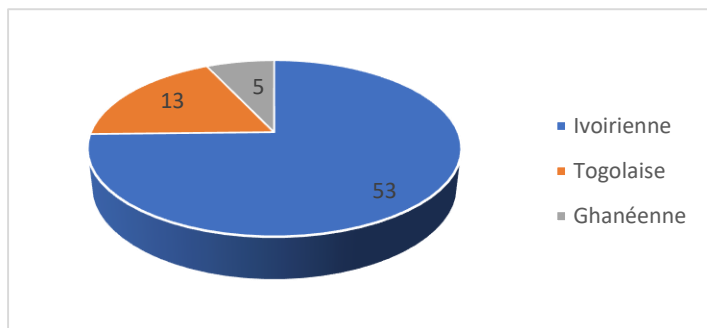
L'origine des « Maminous » remonte à bien longtemps, depuis la création des pirogues. Les pêcheurs ghanéens fabriquent leurs pirogues depuis le

Ghana et arrivent inachevées en Côte d'Ivoire à la recherche de financement. C'est à la quête d'investissements pour la finition des pirogues qu'ils rencontrent des mareyeuses. Ces dernières s'occupent des dépenses de la pirogue et des pêcheurs à travers l'achat du matériel pour la finition des pirogues, la recette alimentaire des piroguiers, les soins de santé, l'achat de carburants des pirogues, les cérémonies de baptêmes des enfants, et des décès. Ce sont ces financières qu'on appelle « Maminous ». Le terme « Maminous » vient du jargon des pêcheurs ghanéens qui signifie en langue Ashanti « Maman des pêcheurs » ou des enfants qui vont en mer. Ce terme est composé de deux expressions : « Mami » qui signifie maman ou mère et « Nou » qui veut dire enfants. Les « Maminous » sont avant tout des mareyeuses, membres de la coopérative CMATPHA d'Abobo-Doumé. Il n'y a pas de bureau spécial pour les « Maminous ». Aujourd'hui au débarcadère d'Abobo-Doumé le nom « Maminous » est attribué aux femmes qui achètent les produits halieutiques en grande quantité et qui les revendent.

2.2. Des femmes aux multiples caractéristiques socio-démographiques

Pour mettre en évidence le profil socio-démographique des « Maminous » d'Abobo-Doumé, des indicateurs sont retenus. Il s'agit de l'âge, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction, la nationalité et les revenus.

Figure 2 : Répartition des « Maminous » selon la nationalité



Source : Enquêtes 2021

La figure 1 ci-dessus représente les « Maminous » selon leur nationalité. Les 74,65 % des « Maminous » sont des ivoiriennes, 18,31 % des « Maminous » sont des togolaises et 7,04% sont des ghanéennes. Ces chiffres démontrent une prédominance des femmes ivoiriennes qui sont de plus en plus impliquées dans les activités de pêche.

Tableau 1 : Les « Maminous » selon leur âge

Age	Catégories de « Maminous »			Effectifs	Fréquences
	« Maminous » grossistes des pêcheurs	« Maminous » grossistes libres	« Maminous » grossistes d'espèces pélagiques		
Moins de 34	1	0	1	2	2,82%
De 34 à 36	2	8	4	14	19,72%
De 36 à 38	0	0	0	0	0,0%
De 38 à 40	0	0	0	0	0,0%
De 40 à 42	1	2	1	4	5,64%
De 42 à 44	11	2	2	15	21,12%
44 et plus	32	1	3	36	50,70%
TOTAL	47	13	11	71	100%

Source : Enquêtes 2021

Le tableau 1 représente les « Maminous » selon leur âge. Les 2,82% des « Maminous » ont moins de 34 ans, 19,72% des « Maminous » ont l'âge compris entre 34 et 36 ans, 5,64% ont l'âge aussi compris entre 40 et 42 ans, 21,12 % dont l'âge est compris entre 42 et 44 ans et 50,70 % ont 44 ans et plus. Les « Maminous » du débarcadère d'Abobo-Doumé sont d'une certaine maturité.

Tableau 2 : Les « Maminous » selon leur situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Catégories de «Maminous»			Effectifs	Fréquences
	«Maminous » Grossistes des pêcheurs	«Maminous » Grossistes libres	«Maminous » Grossistes d'espèces pélagiques		
Célibataires	32	8	3	43	60,56 %
Mariées	13	4	7	24	33,80 %
Divorcées	0	0	0	0	0,0%
Veuves	2	1	1	4	5,64 %
Autres	0	0	0	0	0,0%
TOTAL	47	13	11	71	100%

Source : Enquêtes 2021

Le tableau 2 représente les « Maminous » selon leur situation matrimoniale. Les 60,56 % des « Maminous » sont célibataires, 33,80 % des « Maminous » sont mariées, 5,64% sont veuves. En revanche pas de femmes divorcées.

Tableau 3 : La répartition des « Maminous » selon le niveau d'étude

Niveau d'étude	Effectifs	Fréquences
Primaire	23	32,40 %
Secondaire	47	66,20 %
Supérieur	1	1,40 %
Autres à préciser	0	0,0%
TOTAL	71	100%

Source : Enquêtes 2021

Le tableau 3 représente les « Maminous » selon leur niveau d'étude. Les 32,40 % des « Maminous » ont le niveau primaire, 66,20 % des « Maminous » ont le niveau secondaire, 1,40% ont le niveau supérieur.

Tableau 4 : Les « Maminous » sont propriétaires de pirogues

Propriétaire	Effectifs.	Fréquences
Oui	47	66,19 %
Non	24	33,81 %
TOTAL	71	100 %

Source : Enquêtes 2021

Le tableau 4 indique que les « Maminous » qui sont propriétaires de pirogues sont au nombre de 47 soit 66,19 % et 33,81 % des « Maminous » attestent qu'elles ne sont pas propriétaires des pirogues.

Tableau 5 : La somme dépensée pour le financement des pirogues par les « Maminous » grossistes »

La somme	Effectifs	Fréquences
Moins de 100 000 f	0	0,0 %
De 100 000 à 200 000 f	6	12,77%
De 200 000 à 300 000 f	0	0,0%
De 300 000 à 400 000 f	9	19,14 %
De 400 000 à 500 000 f	0	0,0%
De 500 000 à 600 000 f	0	0,0%
600 000 f et plus	32	68,09 %
TOTAL	47	100%

Source : Enquêtes 2021

Le tableau 5 ci-dessus récapitule les dépenses effectuées par les « Maminous » lors de la prise en charge de la confection d'une pirogue et des sorties de pêche. Les montants varient de 100.000 frs à 600.000 frs et plus. Ces chiffres expliquent le fait qu'elles aient le monopole sur les produits débarqués.

2.2. L'organisation socio-professionnelle des « Maminous »

2.2.1. La catégorisation des « Maminous »

On dénombre trois catégories de « Maminous » :

➤ Les « Maminous » grossistes des pêcheurs. Ce sont des « Maminous » qui peuvent financer à environ 4 à 8 pirogues (Photo 1).

Photo 1 : une pirogue appartenant une « Maminou »



Cliché : Koulai-Djédjé

Par la suite, ces pirogues et tous les produits pêchés par ces derniers leurs reviennent de droit. Elles deviennent ainsi des grossistes des pêcheurs. Le financement se fait selon les besoins des pêcheurs qui varient de 50 000 CFA à des millions. Elles financent les pirogues avec les bénéfices issus des activités antérieures. Certaines ont des activités secondaires telles que les restaurants, les salons de beautés qui leurs permettent de financer leurs pirogues. Les « Maminous » s'acquittent de cette dette en guise de remboursement avec les produits pêchés par ces piroguiers

venus du Ghana. Elles sont les détentrices des pirogues de pêcheurs. De ce fait, les « Maminous » sont celles qui accueillent les poissons en premier avec les pêcheurs. Elles sont les seules autorisées au débarcadère car les produits pêchés leurs reviennent de droit.

Photo 2 et 3 : Des « Maminous » grossistes de pêcheurs au débarcadère d'Abobo-Doumé et des Maminous semi-grossistes



Cliché, Koulai-Djédjé., 2021

Les clichés ci-dessus présentent des « Maminous » grossistes accompagnées des jeunes manutentionnaires et les pêcheurs ghanéens. Elles discutent du prix avec les pêcheurs et achètent. Après elles se servent et servent leurs camarades dont leurs pirogues n'ont pas encore accosté. Les manutentionnaires ont pour rôle de transporter les produits des « Maminous » jusqu'à la halle.

➤ Les « Maminous » Semi-grossistes : ce sont des « Maminous » certes qui ne disposent pas de pirogues mais achètent uniquement les produits halieutiques en grande quantité aux coopératives sœurs des villes de Grand-Lahou et de Jacquville et également aux différents pêcheurs venus accoster au bord de la lagune Ebrié au niveau du débarcadère d'Abobo-Doumé. Ces pêcheurs sont pour la plupart des marocains et ghanéens qui vendent leurs poissons à la criée tôt le matin. Les « Maminous » semi-grossistes débattent les prix des poissons avec ces pêcheurs avant de se servir à la hauteur de leur revenu. Aussi, pour la plupart des « Maminous » semi- grossistes, un contrat de fidélité et de confiance existe entre les pêcheurs ghanéens uniquement et ces dernières. Elles prennent les produits halieutiques à crédits les vendent

avant le paiement. Cette transaction semble bénéfique pour les « Maminous » semi- grossistes qui ne sont pas obligées d'avoir de la liquidité sur elles. Cet accord de partenariat permet à ces femmes d'écouler rapidement les produits halieutiques et d'éviter les pertes.

➤ Les « Maminous » grossistes qui ne s'intéressent qu'aux petites espèces pélagiques. Ces dernières se déplacent jusqu'au port pour s'approvisionner en cartons de poissons. Ces cartons dont la taille varie entre 20 et 30 Kg, renferment des poissons comme l'Aoubé (*Ethmalosa Fimbriata*).

Toutes ces femmes sont appelées des « Maminous ». Elles sont toutes des grossistes. Sur 71 « Maminous », on a pu dénombrer 47 « Maminous » qui sont grossistes de pêcheurs ghanéens, 13 « maminous » Semi-grossistes libres, et 11 « Maminous » grossistes d'espèces pélagiques. Les espèces vendues sont pour la plupart les thons, les chinchards, le mérrou, les machoïrons, l'Aoubé (*Ethmalosa Fimbriata*).

2.3.2. -Le fonctionnement de l'activité des "Maminous" du débarcadère d'Abobo-Doumé

Toutes les « Maminous » sont pour la plupart membres de la coopérative CMATPHA des femmes du débarcadère d'Abobo-Doumé. Ces commerçantes achètent bord champ dans les régions lagunaires du débarcadère d'Abobo-Doumé. Ces dernières distribuent en gros ou demi-gros les produits halieutiques aux autres femmes dans la chaîne des valeurs, que sont les transformatrices et les commerçantes qui constituent un noyau important dans l'activité de pêche post capture. Pour les « Maminous » grossistes une fois que les pêcheurs reviennent de la pêche, ils cèdent leurs productions aux « Maminous » grossistes à un prix préférentiel. Mais avant la formation des prix, les pêcheurs pèsent leurs produits sur une bascule numérique qui est située au hall du bâtiment de la CMATPHA. Après la pesée, les poissons sont conditionnés dans des bassines de 50 kilogrammes. Une bassine de poissons est vendue aux « Maminous » à une somme de 30000 francs. Sur chaque kilogramme de poisson vendu, la coopérative a un bénéfice de 50 francs, soit une somme de 2500 francs par bassine qui est versée au compte de la coopérative CMATPHA. Le prix d'équilibre entre les « Maminous » grossistes et les pêcheurs est formé par l'offre et la demande. Un prix qui est favorable aux « Maminous » puisqu'elles vendent la même bassine à une somme de 70000 francs aux détaillantes, aux vendeurs de semoule de manioc, aux restauratrices et aux ménagères.

Le thon est le principal produit que commercialisent les « Maminous » grossistes (photo 4).

Photo 4 : Des poissons thon mis en bassine transformatrice

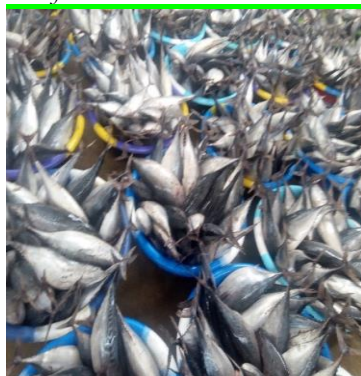


Photo 5 : Une « Maminou »



Cliché, Adou A, 2021

Quant aux « Maminous » semis grossistes et les « Maminous » grossistes des petites espèces pélagiques ce sont des mareyeuses qui achètent les produits halieutiques en gros, les trient, les nettoient, les conservent, les séchent pour ensuite les revendre aux détaillantes frais, fumés ou séchés. La revente des produits halieutiques par des « Maminous » se fait selon deux formes de transactions. La première forme est le paiement comptant, la détaillante achète directement les produits halieutiques et la deuxième forme est le paiement à crédit. A ce niveau, la détaillante achète les produits halieutiques à crédit, mais le délai de remboursement est de trois jours maximums. Toutes ces transactions entre pêcheurs, « Maminous » grossistes, aux « Maminous » semis grossistes et les « Maminous » semis grossistes aux petites espèces pélagiques se font tôt le matin, entre 5h et 5h 30 mn du matin en fonction de leur lieu d'habitation et du lieu de vente des commerçantes. Pour mettre en évidence le profil socio-démographique des « Maminous » d'Abobo-Doumé, des indicateurs sont retenus. Il s'agit de l'âge, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction, la nationalité et la religion.

Discussion

Après le débarquement des produits halieutiques, plusieurs autres activités post-capture se développent et font intervenir de nombreux acteurs autres que les pêcheurs (E Koulai-Djédjé et A J N'cho, 2019 p 70). Ces activités aussi nombreuses soient elles, sont non seulement sources d'emploi et de revenus pour toutes les personnes qui s'y intéressent, mais participent surtout à la redynamisation de l'espace halieutique (J Noel et E Koulai-Djédjé, 2015 p 176). En effet, L'avènement des « Maminous » dans les activités de pêche au débarcadère d'Abobo-Doumé, rentre dans ce cadre et révèle une autre dimension de l'implication des femmes dans le secteur des pêches. Après le débarquement des produits de pêche, ce sont elles qui assurent le reste des activités, partant du traitement à la vente au détail. Cela démontre leur rôle indispensable dans cette activité économique. E Koulai-Djédjé et A J N'cho, (2021, p 227) vont même plus loin à la suite de K P Anoh et C Y Koffié-Bikpo, (1998) pour dire que les femmes sont des actrices incontournables, notamment au niveau des activités de transformation, de distribution, de mareyage et de commercialisation des produits de pêche. Ces auteurs poursuivent en signifiant qu'elles ont également une position déterminante au sein du ménage et leur communauté. Elles participent aux dépenses et aux charges familiales grâce aux activités de pêche et finances très souvent les sorties de pêche comme c'est le cas des « Maminous ». Pour revenir aux résultats de cette étude, nous disons que les « Maminous » sont des femmes ivoiriennes à majorité, épouses et mère de famille qui s'organisent au sein d'une coopérative, celle de la CMATPHA (La Coopérative des Mareyeuses et Transformatrices des Produits Halieutiques d'Abidjan) pour améliorer leurs conditions de travail et de vie comme l'ont signifié E Koulai-Djédjé, G A T Adou et K A. Alla, (2016, p 92). Leur arrivée sur le site d'Abobo-Doumé a coïncidé avec celle des pêcheurs ghanéens, venus s'installés à la recherche de financement et de travail. Les « Maminous » sont celles-là même qui les ont accueillis et décidé d'investir dans l'acquisition du matériel de pêche et même des parties de pêche avec le privilège d'avoir le monopole des captures. A Abobo-Doumé la vente des produits est réservée aux membres de la CMATPHA. Cependant la vente de ces produits est accompagnée de beaucoup d'autres services créés par des jeunes gens en quête d'emploi (E Koulai-Djédjé et A J N'cho, 2019 p 70). Par ailleurs,

L'avènement des « Maminous » au débarcadère d'Abobo-Doumé révèle la contribution des femmes dans les activités de pêche toute l'importance de la gestion des produits débarqués.

Conclusion

Au regard de ce qui précède, il ressort que les « Maminous » sont des femmes membres de la CMATPHA, qui organisent la distribution et la vente des produits de pêche au débarcadère d'Abobo-Doumé. Elles ont acquis ce rôle par leur investissement dans les activités des pêcheurs par l'achat de la pirogue et le financement des parties de pêche. Dans ces conditions, elles deviennent propriétaires des prises et ce sont elles qui les distribuent aux autres femmes pour assurer le bon fonctionnement de la chaîne des valeurs des produits halieutiques. Cependant, Les « Maminous » rencontrent des difficultés dans l'exercice de leurs activités. Les problèmes se situent au niveau de la concurrence entre elles-mêmes Aussi vu leur niveau d'étude, elles ont une très peu connaissance des textes qui régissent la vie des associations.

Références bibliographiques

Anoh Kouassi Paul et Koffié-Bikpo Céline Yolande (1998), *Le rôle des femmes dans les communautés de pêcheurs-artisans de l'agglomération d'Abidjan : le cas de Vridi Zimbabwe*, cahier nantais n°51, p 47-60.

COMHAFAT/ATLAFCO (2019), *Conditions de travail de la femme africaine dans les activités de pêche, Séminaire pour un accès à des emplois décents et sécurisés dans la pêche en Afrique Occidentale* 03-04 octobre 2019 à Tanger (Maroc), 19 p.

Julien Noël et Danièle Le Sauce (2014), « *Les pêches artisanales au cœur des systèmes halio-alimentaires durables* », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 14 N°1 mai 2014, mis en ligne le 20 mai 2014, 19 pages consulté le 14 octobre 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/14901> ; DOI : 10.4000/vertigo.14901.

Julien Noel et Koulai-Djédjé Edith (2015), *Les dynamiques spatiales des activités halieutiques maritimes*, ouvrage collectif, Géographie des Mers et des Océans, Capes/Agrégation Histoire/Géographie, DUNOD, 2015, pp 154-179.

Koulai-Djedje Edith, Adou Gnangoran Alida Thérèse, Alla Kouadio Augustin (2016), *Organisation féminine pour la gestion et la vente du*

poisson en milieu urbain : le cas de la CMATPHA d'Abobo-Doumé, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (GEOTROPE) n°2 Décembre 2016 pp 80-93.

Koulai-Djedje Édith, N'cho Amalatchy Jacqueline (2019), *Dynamique et typologie des activités halieutiques poste-capture au débarcadère d'Abobo-doumé (Abidjan-Côte d'Ivoire)*, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (GEOTROPE), N° 2-2019 pp 67-77

Koulai-Djedje Édith, N'cho Amalatchy Jacqueline (2021), *le rôle des femmes dans les communautés de pêche artisanale, une réalité mal connue : le cas de Vridi-Ako, Abidjan (Côte d'Ivoire)* Revue Ivoirienne des Lettres, Arts et Sciences Humaines, N° 51, Décembre 2021, N.S. Tome 1, pp 227-240.

Ouattara M, Gourene G, Vanga A Francis (2006), *Propositions de fermeture saisonnière de la pêche en vue d'une exploitation durable du poisson au lac d'Ayamé (Côte d'Ivoire)*, Tropicultura, 2006, 24, 1, 7-13 pages